

Expertises

Votre lettre d'information

Économie

Marchés financiers

Finance responsable

EN BREF

Les 3 infos à retenir

Rédaction :

Sienna
GESTION

Croissance

La croissance mondiale pour 2023 est estimée à 2,4 % par le consensus et à 2,8 % par le FMI.

Politique monétaire

La BCE a remonté ses taux directeurs à 3 % et la Fed dans une fourchette de 4,75 à 5 %.

Inflation

L'inflation mondiale devrait ralentir en 2023 et se situer entre 4 et 4,5 % au T2 et entre 3 et 3,5 % au T4.

LE CHIFFRE CLÉ

20 milliards d'€

C'est le montant engrangé par le livret A au cours du premier trimestre, son plus haut niveau de collecte pour un T1 depuis 2009, a annoncé la Caisse des dépôts.

L'ANALYSE DU GÉRANT

L'économie mondiale sur la bonne voie

Bonne nouvelle, l'aversion au risque des marchés financiers est à la baisse ! Les investisseurs intègrent désormais la résilience persistante de l'économie mondiale et la fin du cycle de remontée des taux d'intérêt des banques centrales. De leur côté, les données macroéconomiques en termes de croissance s'améliorent un peu partout dans le monde, y compris dans les pays émergents qui contribuent à l'essentiel de l'amélioration globale au mois d'avril.

Cette amélioration reflète :

- La réduction du risque de récession, l'atténuation des coûts de production, le retour à la normale des chaînes d'approvisionnement et la réouverture de la Chine.
- La solidité du marché de l'emploi, avec un taux de chômage proche de ses plus bas niveaux des 40 dernières années.
- Le ralentissement de l'inflation totale de la zone euro en mars. À ce propos, les prix mondiaux des denrées alimentaires, bien qu'encore « très élevés », sont en baisse pour le douzième mois consécutif, affichant un repli de 20,5 %, sur un an, en mars, a annoncé la FAO (l'organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies).
- Le moral des ménages se redresse et leur niveau de dépenses reste résilient.

"Selon les dernières prévisions du FMI, la croissance mondiale sera de 2,8 % en 2023 (-0,1 point par rapport à janvier) "

Les États-Unis bénéficient d'une révision modérément haussière, tandis que les prévisions sont stables pour la zone euro (+0,8 % en 2023), malgré la France qui devrait voir son économie tourner au ralenti (+0,7 %).

Côté marchés financiers, les marchés actions ont bien résisté au choc lié au stress bancaire. En effet, depuis le début de l'année, les marchés actions européens ont performé, rattrapant totalement leurs performances négatives de 2022. Les investisseurs intègrent maintenant le scénario « parfait », caractérisé par une inflation en recul et l'absence de récession. Pour les fonds diversifiés internationaux, nous prenons nos profits sur notre position tactique sur les valeurs de croissance américaines (indice Nasdaq, sous couverture du risque de change), compte tenu de l'envolée récente de l'indice de plus de 19 % depuis la fin du mois de décembre dernier.

Concernant les marchés de taux d'intérêt, les rendements offerts redeviennent attractifs à moyen terme. Nous passons de sous-pondérer à neutre sur les niveaux de 2,5 % sur le taux à 10 ans allemand et environ 3 % pour le taux à 10 ans français.

Enfin, si le rebond récent de l'EUR/USD a été rapide, il est conforme à notre scénario qui anticipe à l'horizon fin d'année 2023 un niveau de 1 € pour 1,13 USD. À noter que les grands gagnants du dollar faible sont les marchés émergents, notamment le Brésil, la Chine et l'Inde.

REPÈRES

Indicateurs économiques



Zone euro

+ 2,2 % : taux de croissance du PIB T3 23 (t/t)

+ 5,1 % : taux d'inflation en avril 2023 (ga)



États-Unis

+ 2 % : taux de croissance du PIB T3 23 (t/t)

+ 7,5 % : taux d'inflation en avril 2023

Indicateurs de marchés¹

Variation mensuelle²

Niveau à fin avril 2023

Taux à 10 ans

Allemagne	0,2 %	2,3 %
France	0,2 %	2,9 %
Italie	0,4 %	4,2 %
Espagne	0,5 %	3,4 %

Indice

EUROSTOXX 50 (Europe)	1,0 %	4 315
CAC 40 (France)	2,3 %	7 322
S&P500 (Etats-Unis)	1,5 %	4 109

Devise EUR/USD

1,7 % 1,10

Pétrole (Brent) \$/baril

-0,3% 80

1 - Niveaux en devise locale

2- Pour les taux, il s'agit de la différence entre les deux dates

Source : Bloomberg

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

au 30 avril 2023

CLASSES D'ACTIFS

CONVICTION*

COMMENTAIRE

Actions zone euro



Les actions européennes deviennent moins attractives face aux marchés actions mondiaux.

Actions US



Nous passons à surpondérer sur les actions américaines.

Actions émergents



Nous sommes surexposés aux actions chinoises et nous avons initié une position sur les actions indiennes

Obligations d'États



Les rendements offerts redeviennent attractifs à moyen terme.

Obligations d'entreprises



Nous sommes positifs sur le crédit IG et nous restons neutres sur le crédit High Yield.

Devise EUR/USD



Le dollar a plongé à son plus bas niveau face à l'euro depuis un an.

Or/Pétrole



Le cours de l'or se rapproche de son plus haut niveau, le prix du pétrole augmente.

* Légende : Postif : ● Neutre : ● Négatif : ●

LE BILLET DE LA FINANCE RESPONSABLE

Le label ISR français dévoile ses très attendues propositions

Créé en 2016, le label ISR français a depuis été décerné à plus de 1000 fonds, soit plus de 700 milliards d'euros d'encours à date. Une refonte du cahier des charges était attendue et les propositions ont été publiées le 18 avril 2023. Une refonte du cahier des charges était attendue et les propositions ont été publiées le 18 avril 2023. Plusieurs évolutions majeures sont énoncées dans cette troisième version du label.

Une intégration systématique de la dimension climat avec :

- Une exclusion des énergies fossiles (charbon et fossile non conventionnel).
- Un accompagnement de la sortie du fossile conventionnel, avec un suivi des cibles de réduction d'émissions de gaz à effet de serre et des plans de transition pour un alignement sur l'Accord de Paris.

Un renforcement des exigences de sélectivité. La démonstration de la réduction de l'univers de départ sur des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) est accentuée. En effet, le seuil de réduction augmente à 30 %, contre 20 % actuellement. La nature généraliste du label est également réaffirmée, avec des pondérations minimales imposées sur chaque dimension E, S et G de 20 %.

Un alignement avec la réglementation européenne (SFDR) avec :

- Une démonstration de la double matérialité¹.
- Une homogénéisation et une cohérence des pratiques, avec un pilotage d'indicateurs basé sur les PAI (Principal Adverse Impact)².

Un renforcement des exigences sur les votes. En tant qu'actionnaires responsables, le droit de vote doit être quasi-systématiquement exploité, le taux de vote attendu par le label s'élevant à 90 % des AG des fonds labellisés.

Les propositions sont en consultation jusqu'à fin mai, avant une publication officielle en septembre et une entrée en vigueur début 2024 pour les nouveaux fonds. Une période de mise en conformité s'étend jusqu'en septembre 2024 pour les fonds déjà labellisés sur la version précédente.

Des revues plus fréquentes seront également effectuées afin de décliner le cahier des charges sur des fonds thématiques et/ou sur des classes d'actifs, afin d'être plus adapté à ces approches.

¹ La double matérialité désigne :

- D'une part les risques ESG ayant un impact négatif sur la valeur économique des investissements ;
- D'autre part les impacts des investissements sur les sujets ESG.

² Les PAI désignent les incidences négatives des investissements, soit l'impact d'une activité sur son environnement. Ceux-ci sont mesurés par une liste d'indicateurs définis par SFDR.

epsens

Avertissement

« Ce document a été produit à titre d'information exclusivement et n'a pas de valeur pré-contractuelle ou contractuelle. La référence à certaines valeurs est donnée à titre d'illustration. Ce document n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces dernières, et ne constitue ni une recommandation d'achat ou de vente, ni un conseil en investissement de la part de Sienna Gestion. Ce document est la propriété intellectuelle de Sienna Gestion ne peut pas être reproduit, distribué ou publié, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de Sienna Gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. Sienna Gestion s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations »

Epsens - Entreprise d'investissement agréée en France par l'ACPR | Code Banque CIB : 11 383 - Société Anonyme au capital de 20 376 960,40 € | 538 045 964 R.C.S. Paris | N° TVA intracommunautaire : FR 92 538 045 964 | Siège social : 21 rue Laffitte 75317 Paris Cedex 09 | www.epsens.com

Sienna Gestion - Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 728 000 € | RCS : 320 921 828 Paris - N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 - Code APE : 6430Z - Siège social : 18 rue de Courcelles 75008 Paris | www.sienna-gestion.com

